

Image not found or type unknown



Remboursement de credit immobilier

Par **sansan18**, le **17/12/2010 à 10:39**

Bonjour,rrnrje suis proprietaire d'une maison 50/50 avec mon mari sur laquelle nous avons un credit en cours de remboursement. nous sommes mariés sous le regime de la separation de bienrrnrje suis moi meme proprietaire d'un appartement acheté a mon nom seule, avant mon mariage.rnj'envisage de vendre mon appartement pour rembourser ma part de credit immobilier sur mon habitation principal, mon mari continura a payer sa part de credit.rnrncomment ca se passer si nous sommes ammené a divorcer? est ce que je recuper mon apport?

Par **mimi493**, le **17/12/2010 à 13:19**

Le crédit est-il commun ?

Par **sansan18**, le **17/12/2010 à 13:26**

oui le credit est commun

Par **mimi493**, le **17/12/2010 à 13:33**

Donc vous ne pouvez pas rembourser votre part par anticipation puisque vous êtes redevable de l'intégralité du pretrnL'autre solution est que votre mari prenne un autre pret sur sa seule

tête, et qu'avec l'argent de ce pret + votre argent, vous soldiez le crédit commun

Par **sansan18**, le **17/12/2010** à **13:38**

meme si j'ai la preuve que le solde vient des mes fonds propres??rnok merci pour le reponse